

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



*Périodique : semestriel*

**No. 2, décembre 2023**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

**KOUAKOU Kouadio Sanguen**

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureima**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ DE LECTURE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda Pondalla**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DÉDÉ Jean-Charles**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONÉ Yacouba**

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

**PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

**N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

### Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)** .....13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J. C.)** .....33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)** .....47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII<sup>e</sup> siècle** .....65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée** .....78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)** .....95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie** .....106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles** .....130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)** .....146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII<sup>e</sup> siècle – 2009** .....157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle** .....173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)** .....191-201

### Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)** .....202-217

### Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique** .....218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire** .....230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon** .....252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste** .....270-288

## Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra** .....289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine** .....309-321

## Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville*** .....322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée** .....348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso** .....360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda** .....371-382

## Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès** .....383-397

# La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique

**Abdoul Wahab CISSÉ**

Enseignant-chercheur en Sociologie  
Université Gaston Berger de Saint-Louis  
[abdoul-wahab.cisse@ugb.edu.sn](mailto:abdoul-wahab.cisse@ugb.edu.sn)

---

## Résumé

À Saint-Louis, un des fleurons du tourisme sénégalais, les initiatives de développement du secteur, qui étaient exclusivement orientées vers l'histoire et le balnéaire, ont montré aujourd'hui leurs limites, d'où la nécessité de rechercher d'autres alternatives. C'est dans cette perspective que s'inscrit la mise en place d'un tourisme culturel afin de contribuer à la diversification de l'activité touristique et à la valorisation du patrimoine. La mise en œuvre d'une politique d'aménagement touristique axée sur le patrimoine implique la mise en place d'un cadre fonctionnel adapté au tourisme culturel. Un inventaire du patrimoine présentant un intérêt touristique est crucial, en vue de définir les meilleures formules d'offre. Cependant, la mise en valeur touristique du patrimoine, qui est problématique, doit être soutenue par des techniques de promotion axées sur lui. Cette proposition est inspirée par l'érection d'un espace d'intégration, d'échange et d'évolution de diverses communautés cohabitant dans un espace géographique commun. Il est aussi un cadre qui préserve et revitalise des savoir-faire et des pratiques sociales menacés de disparition.

L'économie touristique devra à Saint-Louis s'adapter et intégrer le tourisme culturel dans son fonctionnement. Un moyen adéquat de promouvoir le développement local et de faire face à une demande exigeante.

**Mots-clés :** valorisation, patrimoine culturel, tourisme, diversification.

## Abstract

In Saint-Louis, one of the flagships of Senegalese tourism, the sector development initiatives, which were exclusively oriented towards history and seaside resorts, have today shown their limits, hence the need to seek other alternatives. It is in this perspective that the establishment of cultural tourism falls in order to contribute to the diversification of tourist activity and the promotion of heritage. The implementation of a tourism development policy focused on heritage involves the establishment of a functional framework adapted to cultural tourism. An inventory of heritage of tourist interest is crucial, with a view to defining the best offer formulas. However, the tourist development of heritage, which is problematic, must be supported by promotion techniques focused on it. This proposal is inspired by the erection of a space for integration, exchange and evolution of various communities cohabiting in a common geographical space. It is also a framework that preserves and revitalizes know-how and social practices threatened with disappearance.

The tourism economy in Saint-Louis will have to adapt and integrate cultural tourism into its operations. An adequate way to promote local development and meet demanding demand.

**Key words:** valorisation, cultural heritage, tourism, diversification

## **Introduction**

Le tourisme joue au Sénégal un rôle de choix dans le développement national. Il est une activité en pleine expansion et pourvoyeuse de devises. Ses retombées en termes de création d'emplois sont appréciables, d'autant plus qu'il est susceptible de devenir un pôle pouvant relancer d'autres activités même s'il est, dans une large mesure, contrôlé par les tours opérateurs.

Pays ensoleillé et disposant de plus de 500 Km de plages, le Sénégal a développé un tourisme essentiellement balnéaire s'allongeant entre Dakar au nord et la Gambie au sud. Il offre des réceptifs tels que des hôtels, auberges, campements, résidences, clubs et villages de vacances. Cependant, ce tourisme y est fortement soumis à la saisonnalité et très peu rémunérateur. Il est très attractif au point d'être le choix favori des touristes en visite au Sénégal, certes. Mais la nécessité d'impulser davantage le développement du tourisme s'impose. Ce développement passe par la diversification de l'offre, à l'effet de gagner de nouveaux marchés et d'accroître le nombre de touristes et la durée de leur séjour.

Saint-Louis, l'une des plus grandes villes du Sénégal, est, par tradition, un lieu de convergence de divers groupes de populations du pays et du monde. Ces groupes contribuent, chacun selon sa dynamique, à la diversité culturelle de la région. Pour des raisons d'ordre historique, le rayonnement culturel des Maures, Wolofs, Pulaars est particulièrement perceptible. Ce qui ne réduit en rien la vitalité culturelle au sein des autres groupes. Le contact avec l'extérieur, dû à l'arrivée massive de touristes, est susceptible de susciter des externalités auprès des communautés d'accueil. D'où la mise en œuvre d'un tourisme culturel qui peut contribuer autant à la diversification de l'activité touristique qu'à la promotion des cultures locales dans un contexte de développement durable.

Parler de la mise en œuvre d'un tourisme culturel à Saint-Louis peut paraître inopportune, d'autant plus cette forme de tourisme est suffisamment ancrée dans ce pôle touristique. Pourtant, force est de constater que toutes les perspectives de développement du secteur, initiées dans la zone, ne sont pas axées sur son renforcement. Ces initiatives n'entrent malheureusement pas dans le cadre de mesures tendant exclusivement à le promouvoir. Par conséquent, seul le patrimoine architectural est mis en exergue.

L'essoufflement de cette formule touristique, constaté depuis le début des années 2000, se manifeste par la désertion des réceptifs malgré l'accroissement du nombre de touristes séjournant au Sénégal et à Saint-Louis particulièrement. Cette situation exprime un hiatus entre la demande et l'offre mais aussi l'émergence de nouveaux circuits touristiques très peu maîtrisés. Il y a donc des problèmes et des dysfonctionnements, que nous révélerons au fur et à mesure, qui se situent à plusieurs niveaux et qui mettent en danger l'avenir du tourisme à Saint-Louis. Toutefois, des opportunités de relancer les activités touristiques ne manquent pas et le patrimoine en constitue une, d'autant plus qu'il a, lui aussi, besoin du tourisme pour se mettre en valeur et pour trouver des ressources financières devant contribuer au financement de sa conservation. Un mariage à sceller serait salutaire, dans la perspective de le rendre durable et profitable à chacun. Ainsi, la mise en œuvre d'un vrai tourisme culturel à Saint-Louis est une façon de poser des problèmes relatifs à la mise en valeur économique du patrimoine et à l'utilisation du tourisme comme moyen de valorisation du patrimoine.

Le créneau du tourisme culturel a évidemment des effets sur les populations, l'environnement culturel et le milieu naturel. Il y a donc lieu d'en être conscient et de proposer les formules les plus avantageuses allant dans le sens du bien-être des populations, de la préservation des biens culturels et naturels et d'un développement économique. Pareille stratégie suppose le respect d'une certaine éthique et l'implication effective des communautés dépositaires de leur patrimoine. Dans le cadre de la diversification des produits touristiques et de l'éradication d'une très forte saisonnalité de l'activité touristique, le tourisme culturel peut, à Saint-Louis, permettre de poser des jalons en tant que complément du balnéaire pendant la haute saison, et comme alternative, en basse saison. Il n'est pas ici question d'opposer le balnéaire au tourisme culturel, mais de montrer qu'ils sont complémentaires. L'avènement d'un tourisme culturel est « une volonté d'introduire de nouvelles pratiques touristiques pour faire face aux dangers pour le patrimoine culturel et naturel de la sur fréquentation et de la surexploitation des sites » (UNESCO, 2002 : 8).

Le tourisme culturel, dans ses différentes acceptions, conjugué au balnéaire, est un moyen d'élargir la palette de l'offre. Au-delà du développement touristique, le tourisme culturel va mettre en branle des mécanismes de financement et de partenariat, mais aussi susciter la créativité et impulser un rapport avec la culture beaucoup plus dynamique. C'est donc à se poser une question centrale qui est la suivante : La mise en place d'un tourisme culturel ne permettrait-il pas d'atteindre des objectifs qui cadrent parfaitement avec les attentes d'un développement local durable ? Parmi ceux-ci, nous pouvons retenir : l'inventaire du

patrimoine présentant un intérêt touristique en vue de définir les meilleures formules pour une diversification de l'activité touristique et l'identification des enjeux pour la mise en place d'un mécanisme fonctionnel propice au développement du tourisme culturel.

Cet article part de l'hypothèse selon laquelle le dynamisme du patrimoine culturel de Saint-Louis pourrait être une source de diversification de l'offre touristique et un moyen de sa valorisation. Comme approche méthodologique, motivée par nos différentes activités de recherche portant sur l'activité touristique à Saint-Louis, nous optons pour des stratégies qui prennent en compte les spécificités propres au contexte de notre étude. Ceci devrait permettre non seulement de procéder à l'inventaire du patrimoine présentant un intérêt touristique, mais également de définir les meilleures formules d'offre pour la mise en place d'un mécanisme fonctionnel propice au développement du tourisme culturel.

La documentation utilisée à ce propos a beaucoup contribué à approfondir nos connaissances concernant certaines réalités liées au tourisme et au patrimoine en ce sens qu'elle reflète bien que le tourisme culturel constitue un des enjeux majeurs au plan international et qu'il suscite bien l'intérêt des organisations internationales. Cela est d'autant plus exact que de nombreux documents institutionnels ont le mérite d'exister et servent de références les plus sûres pour toute initiative de valorisation culturelle. Nous avons, comme palliatif, largement utilisé également la presse écrite et l'internet pour nous imprégner des derniers développements des informations et des travaux concernant notre zone d'étude et nos différents centres d'intérêt.

Notre travail se décline en deux grandes parties. Après avoir posé le problème et expliqué la méthodologie de notre étude, nous procéderons, dans la première partie, à l'état des lieux. Le but est de présenter les cadres et d'effectuer un diagnostic des ressources patrimoniales. La deuxième partie développe les enjeux de la relation entre tourisme et patrimoine. Ce sont des propositions devant être appliquées dans le cadre de la mise en œuvre d'un véritable tourisme culturel à Saint-Louis.

## **1. Etat des lieux des ressources patrimoniales à Saint-Louis**

Perçu comme ressource pour le tourisme, le patrimoine, qui englobe les milieux naturels et les productions culturelles, est une notion diffuse difficile à circonscrire. Il est aussi clair que les textes juridiques actuels ne prennent pas effectivement en compte la nature réelle du patrimoine. Toutefois, la notion de patrimoine est explicitée par l'UNESCO, dont la convention de 1972 définit en les distinguant, le patrimoine naturel et le

patrimoine culturel. Selon cette institution, par patrimoine culturel, on entend : « les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentale, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes, et groupes d'éléments (...), les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage (...), les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques (...) » (Paris, (UNESCO), 1972, article 1). Un tourisme culturel doit alors se faire sur la base d'un inventaire du patrimoine comprenant les manifestations et les formes d'expressions culturelles, les vestiges archéologiques, les sites et les curiosités naturels. À défaut d'être exhaustif, ce patrimoine doit constituer une ressource touristique fiable, ce qui signifie que le tourisme ne doit pas altérer ce patrimoine qu'il est sensé valoriser. Ainsi, nous proposons un inventaire basique qui distingue les manifestations et les expressions de la culture immatérielle, les vestiges matériels du passé et les milieux naturels.

### **1.1. Les manifestations et expressions culturelles**

Nous entendons par manifestations culturelles, des pratiques collectives intégrant une dimension festive, commémorative ou rituelle. Elles sont plus faciles à répertorier dans la mesure où elles rythment la vie des groupes. Elles sont repérables dans le temps et susceptibles d'être situées dans l'espace. Il sera procédé dans une étude ultérieure à une analyse devant déterminer leurs significations et leurs fonctions au sein des collectivités où elles s'exécutent. De même, les atouts de développement et les contraintes qui s'exercent sur elles seront déterminés.

Ville au confluent culturel assez riche avec une longue tradition dans l'organisation d'activités d'envergure continentale voire mondiale, Saint-Louis dispose d'une panoplie considérable d'événements culturels. Les acteurs de la musique, de la danse, du cinéma, de la mode, des beaux-arts, entre autres, essayent, chacun dans son domaine, de proposer des rendez-vous phares dans le but de promouvoir leur secteur. Ces rendez-vous, au fil des années, ont fini par devenir incontournables et être institués dans l'agenda des populations de Saint-Louis. Seulement, il n'existe pas encore à ce jour un agenda culturel officiel dans le registre des collectivités locales et des structures en charge de la gestion et de la promotion de la culture. Depuis plusieurs années, ce chantier est en souffrance. Différentes

autorités qui se sont succédé ont essayé de mettre en place un calendrier, avec les dates, les périodicités, mais sans pouvoir y parvenir.

À ce propos, le Professeur Aliou SOW, actuel Ministre de la culture et du patrimoine historique du Sénégal, soutient :

« J’entends souvent les gens parler d’agenda culturel alors que cela n’a jamais existé. Ce que certains acteurs culturels pensent être un agenda culturel n’en est pas un. Lorsque vous organisez un événement, vous saisissez, par voie officielle, le ministère de la culture pour un accompagnement. A cet effet, le Ministère va venir en appui et le contact est établi. C’est cela qui fait dire à certains qu’ils font partie de l’agenda culturel du ministère » (A. Samoura, 2023 : 8).

Il faut maintenant s’inscrire dans cette optique. Pour ce faire, il confie :

« Un groupe de personnes peut organiser dans son coin, dans sa localité, un festival ou un événement culturel à faire parrainer au ministère de la culture. Pour remédier à cela, j’ai proposé aux acteurs culturels de se regrouper dans chaque département et chaque région pour mettre en place une fédération. A cet effet, ils vont discuter et s’entendre sur la mise en place d’un agenda culturel qui va intégrer l’ensemble des arts » (A. Samoura, 2023 : 8).

En plus d’un accompagnement financier, comme cela se fait traditionnellement, il faut labéliser les différents événements culturels qui se déroulent sur le territoire. Ainsi, il sera envisagé d’élaborer un agenda départemental voire régional en vue de les rendre plus visibles et d’assurer leur pérennité. Et ce ne sont pas les manifestations culturelles qui font défaut. Parmi celles-ci, on peut noter : le Fanal, le Festival international de Jazz, la Fête du 15 Août, le Simb ou jeu du faux lion, le Taneber, le Takussanu ndar, le Khawaré, le Tadjabone, les Kassaks, le Mbappat ou lutte traditionnelle, le Magal des deux 02 Rakas, les régates ou courses de pirogues, etc. A ce stade de la réflexion, nous pensons qu’il faudra définir des critères dont les plus déterminants pourraient être la catégorie, la fréquence, le caractère officiel, la périodicité, la portée, etc. Autant de critères qui pourraient être pris en compte pour procéder à un classement des manifestations culturelles.

Les expressions culturelles, quant à elles, constituent les référents identitaires particulièrement perceptibles dans les comportements et les savoir-faire. Elles incluent par exemple les langues, la musique, la danse, les arts décoratifs, etc. Les expressions culturelles sont très variées mais exposées aux aléas causés par l’évolution des sociétés et la rupture des chaînes de transmission. Ces expressions culturelles sont relatives à la tradition orale, à l’artisanat, aux arts culinaires, à la musique, à la danse, aux rituels et pratiques religieuses, aux usages et comportements domestiques, aux styles esthétiques (coiffures, tatouages, etc.).

Ces formes d'expressions identitaires sont particulièrement mises en exergue lors de manifestations culturelles. Elles doivent être identifiées, classées et préservées.

Ce patrimoine ne peut, cependant, survivre que lorsqu'il est pris en charge par la population. Son inventaire nécessite des moyens humains considérables. Il doit permettre de comprendre l'origine (géographique et socioculturelle), le sens et la fonction de chacune de ces expressions identitaires. Il doit forcément recourir à l'utilisation de supports technologiques interactifs et multimédia. La protection de ce patrimoine va dans le sens de l'application de la convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de L'UNESCO qui date de 2003.

### **1.2. Les vestiges matériels**

Essentiellement archéologiques ou architecturaux, les vestiges matériels témoignent du passé de la région. Ils constituent des témoins de l'évolution des populations locales, des contacts avec les Occidentaux (gares, centres urbains, forts militaires), de pratiques religieuses (mosquées, églises ou autels). Il doit être procédé au recensement exhaustif et au classement de cette catégorie de patrimoine qui, cependant, nécessite un effort considérable d'appropriation et des investissements quant à la restauration et la valorisation. Toutefois, ce patrimoine, qui est un maillon important du tourisme culturel et qui sera développé du fait de l'origine de la clientèle touristique, a l'avantage d'être pris en compte par la législation mais souffre d'une absence de valorisation.

### **1.3. Les milieux (sites) naturels**

Renvoyant au milieu physique, à la faune ou à la flore, cette catégorie représente souvent « des œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » (Paris, (UNESCO), 1972). Cette rubrique prend en compte les réserves et parcs naturels, tous les écosystèmes insulaires et lagunaires, les forêts de baobabs et de rôniers etc. Les atouts naturels de Saint-Louis sont dominés majoritairement par la faune, l'hydrographie et les paramètres climatiques. La faune est très diversifiée, et la plupart des espèces sont localisées dans les parcs.

Le Sénégal, au prix d'un effort considérable, a créé un remarquable réseau de parcs nationaux dans la région littorale pour assurer la pérennité des espèces migratrices. Ce faisant, le parc national des oiseaux de Djoudj, celui de la Langue de Barbarie et de la Réserve Spéciale de Faune de Geumbeul, constituent des creusets résumant la présence de toutes les espèces séjournant dans le Delta du Fleuve Sénégal.

Outre la présence de ces trois parcs nationaux, Saint-Louis offre aussi de nombreux autres atouts touristiques en relation avec ses divers sites aussi pittoresques que la ville elle-même. Il s'agit du barrage de Diama et du Lac de Guiers.

La mise à contribution du patrimoine culturel dans le circuit touristique de Saint-Louis nous amène à voir les enjeux de la relation entre tourisme et patrimoine.

## **2. Enjeux de la relation tourisme et patrimoine**

Saint-Louis est une des destinations touristiques du Sénégal. Après Dakar, Thiès et Ziguinchor, elle constitue la zone la plus attractive et l'une des plus performantes en termes de retombées économiques. Ses nombreuses infrastructures hôtelières et la forme de tourisme qu'elle développe drainent une masse considérable de touristes. Une vocation exclusivement de découverte et balnéaire qui néglige les potentialités culturelles dont recèlent la région et son arrière-pays. Cette activité est cependant sujette à la saisonnalité dans la mesure où la fréquentation est énorme en haute saison avec 75 % à 80 % des flux (Abdoul Wahab Cissé, 2012 : 422) de novembre à avril alors qu'en basse saison entre mai et octobre, l'activité est au ralenti amenant alors certains établissements à fermer leurs portes.

Par ailleurs, les retombées économiques du tourisme sur la population locale sont amoindries. En même temps, il se développe des activités dévalorisantes pour le tourisme et pour l'image du pays, une des conséquences de la non implication des populations aux activités touristiques en tant que véritables acteurs de développement du secteur.

### **2.1. Place du patrimoine dans l'économie touristique**

La mise à contribution du patrimoine culturel dans le circuit touristique à Saint-Louis est un phénomène mineur voire inexistant. Pour les tours opérateurs qui contrôlent l'activité, Saint-Louis reste plus que jamais une destination de moindre envergure.

L'état actuel du village artisanal de Saint-Louis ne peut satisfaire la demande. Ainsi, nombre d'artistes et artisans désargentés, faute d'aménagement de sites appropriés et de l'immobilisme des touristes, implantent de manière anarchique des ateliers et galeries précaires dans les environs immédiats des hôtels. Ils usent de racleurs pour attirer des touristes dans des endroits insalubres dans lesquels la sécurité n'est pas garantie. Ces endroits sont généralement de véritables nids de trafic et de consommation de stupéfiants.

Une situation qui résulte d'un déficit d'aménagement devant permettre de diriger les touristes vers de véritables créateurs qui disposent, grâce au tourisme, d'opportunités de vivre

de leurs savoir-faire. A l'instar des produits artisanaux tels les masques, colliers perlés, fixés sous verre (*souwer*), vêtements tissés et colorés etc., l'offre culturelle reste généralement informelle.

Des institutions muséales, des salles de spectacle et autres galeries qui devaient servir de vitrine aux productions culturelles locales restent inexistantes, d'où l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre une véritable industrie culturelle pour satisfaire la demande touristique. Saint-Louis demeure, en l'occurrence, un chantier en ce qui concerne la constitution d'une attraction touristique susceptible d'avoir des retombées sur la population locale. Les opportunités existent, de même que le potentiel surtout si l'on sait désormais que la tendance s'oriente vers la connaissance des cultures locales et des milieux naturels. Le balnéaire reste performant mais basique et aléatoire. Une nouvelle approche consiste à développer l'écotourisme et même l'ethnotourisme. Ce qui nécessite une réelle implication des pouvoirs publics (État et collectivités locales), des acteurs touristiques et culturels mais surtout des populations. Ces formes de tourisme doivent être conçues de manière à préserver la diversité culturelle et la biosphère et mieux, contribuer à leur réhabilitation.

## **2.2. Pour un véritable tourisme culturel à Saint-Louis**

La fonction économique du patrimoine s'est largement accrue en Europe du fait essentiellement du tourisme (Michel Collardelle, 1994 : 35). En effet, 70 % des visiteurs des hauts lieux culturels européens sont des touristes (Valéry Pantin, 1997 : 6). De même, la demande culturelle est forte sur les marchés nord-américain et japonais. Cependant, l'offre culturelle diffère selon les pays et les cultures.

Si la valeur touristique du patrimoine est avérée, il faut cependant tenir en compte la diversité culturelle qui conditionne le choix et la méthode quant à la confection du produit culturel à usage touristique. Dans un contexte africain, le produit culturel n'est pas, par exemple, le monument perçu selon des critères relevant de l'esthétique ou du symbolique. Il est plus intime, plus intemporel et dissimulé dans les actes quotidiens de la vie sociale : il s'agit en fait d'un patrimoine vivant.

Pour le Sénégal, l'aménagement touristique initié par les pouvoirs publics s'est orienté vers le balnéaire. C'était la manière la plus simple d'amorcer une activité complètement extravertie répondant à des normes, a priori, occidentales. De même, le contrôle de l'activité par les tours opérateurs ne pouvait contribuer à la prise en compte d'un patrimoine d'un autre ordre et d'une autre nature. Par conséquent, la mise en place d'un tourisme de patrimoine

suppose une forte implication des pouvoirs publics, des acteurs nationaux et des différentes communautés mais qui n'exclut, cependant, un partenariat du fait de l'origine de la clientèle.

La mise en œuvre d'un tourisme culturel à Saint-Louis entre donc dans le cadre de la promotion des cultures locales. Elle suppose la définition de la nature du patrimoine sur lequel on agit. Ce programme définit, en outre, les formules d'offre les plus appropriées et élabore des stratégies de sensibilisation de la population locale et de promotion sur les marchés émetteurs, l'ensemble reposant naturellement sur une politique d'aménagement d'infrastructures d'accès et d'accueil.

### **2.3. L'offre touristique culturelle**

Les produits et les prestations touristiques culturelles et naturelles doivent être à la fois diversifiés et attrayants pour constituer un soutien crédible aux autres formes de tourisme. La distinction entre tourisme culturel et tourisme naturel n'est plus de mise (P. De Maret, 1997 : 98).

Ces types de tourisme sont fondamentalement complémentaires et mieux, intégrés, surtout dans un contexte de tourisme durable. Une politique volontariste de tourisme culturel peut être salutaire à Saint-Louis dans la mesure où la demande existe, mais c'est plutôt l'offre qui fait défaut. Nous nous inspirons du canevas proposé par Valéry Patin pour définir une offre touristique culturelle spécifique à la région (V. Patin, 1997 : 18).

Au préalable, notons qu'il existe un embryon de tourisme culturel qui se pratique de deux manières. D'abord, celui proposé par les tours opérateurs sous forme de circuits durant quelques jours et ciblant seulement quelques zones. Cette forme de tourisme permet aux visiteurs d'avoir une idée sur le paysage, sur quelques curiosités et d'entrevoir des aspects de la vie quotidienne dans les villages et marchés. De plus en plus, des touristes descendent dans des réceptifs complètement en dehors des équipements classiques d'accueil. Ce qui leur permet de mieux s'imprégner de la vie quotidienne et d'avoir une perception plus nette des contrées visitées. Mais tout ceci reste marginal et ne s'inscrit dans aucune perspective durable de valorisation touristique du patrimoine. Ainsi, l'offre touristique culturelle doit s'adresser aux touristes étrangers en séjour, aux touristes nationaux et aux populations vivant à proximité.

Selon toujours Patin (1997 : 23), la conception de nouveaux produits touristiques culturels intègre un « assemblage de prestations associant transport, hébergement,

restauration, encadrement, animation, assurance et assistance » ainsi que des consommations induites.

## **Conclusion**

Au terme de notre étude, il ressort que Saint-Louis a toujours proposé une activité touristique exclusivement orientée vers l'histoire et le balnéaire. Malheureusement, ces formes de tourisme connaissent aujourd'hui un essoufflement. Ce qui a fait que malgré ses atouts considérables, elle a enregistré une faible portion des touristes qui viennent au Sénégal (17%) avec des séjours d'une durée moyenne de 06 jours.<sup>1</sup> Et si toutefois, elle veut gagner sa part de marché dans une logique concurrentielle entretenue entre les différents sites du Sénégal, dont l'objectif, défini dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), consiste à accueillir 3 millions de touristes en 2023, elle se doit nécessairement de procéder à la diversification de son offre. C'est dans cette perspective que s'était inscrite cette présente étude dont l'objectif exclusif était de faire l'inventaire du patrimoine, culturel principalement, présentant un intérêt touristique en vue de définir les meilleures formules pour une diversification de l'activité touristique et l'identification des enjeux pour la mise en place d'un mécanisme fonctionnel propice au développement du tourisme culturel.

Sans toutefois prétendre avoir épuisé le sujet, nous avons dégagé des pistes de réflexions qui peuvent être systématiquement explorées si l'on veut prendre une mesure plus exacte du tourisme contemporain saint-louisien. Pour juste dire que ce chantier n'est donc qu'à ses débuts et l'espoir reste toujours permis avec le temps dont nous disposerons ultérieurement pour mener encore des recherches dans ce sens. Entre autres sujets que nous comptons aborder, nous avons l'évaluation de la contribution du tourisme solidaire sur le développement de Saint-Louis,

## **Références bibliographiques**

CISSÉ Abdoul Wahab, 2012, Analyse des aspects socio-économiques et culturels du tourisme dans le cadre du développement des collectivités locales sénégalaises : Le cas de la Commune de Saint-Louis, Thèse pour le Doctorat d'État, non publiée, Saint-Louis, Université Gaston Berger.

DE MARET Pierre, PETIT Pierre, BOULLIER Claire (dir.), 1997, *Plan de sauvetage du patrimoine de l'Afrique francophone*, Université Libre de Bruxelles.

PATIN Valéry, 1997, *Tourisme et patrimoine en France et en Europe*, Paris, La Documentation Française.

---

<sup>1</sup> Rapport statistique Ministère du Tourisme, 2022.

Paris, (UNESCO), 2003, *Convention internationale pour la protection du patrimoine culturel immatériel*, adoptée par la Conférence Générale à sa 32<sup>ème</sup> session.

Paris (UNESCO), 2003, *Patrimoine immatériel et tourisme authenticité figée ou en évolution*, 4<sup>ème</sup> atelier du Séminaire international sur Diversité culturelle et Tourisme,

Paris (UNESCO), 2002 « Tourisme culturel », *unesco.org/culture.fr*, p. 6-17.

Paris (UNESCO), 1972, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, adoptée par la Conférence Générale à sa 17<sup>ème</sup> session.

SAMOURA Amadou, 26 septembre 2023, « L'agenda sénégalais en souffrance », *L'Observateur* N° 5994, Dakar, Groupe Futurs Médias.